

Le baccalauréat ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social

Trois enseignements de spécialités en classe de 1ère :

Les Sciences et Techniques sanitaires et sociales (7h) :

Pôle thématique : Compréhension des questions sociales et de santé, à leur prise en charge dans une société : Identification et analyse des besoins de santé et des besoins des individus et des groupes sociaux ainsi que leurs déterminants + Étude des réponses apportées par les politiques publiques, les dispositifs et les institutions sanitaires et sociales.

Pôle méthodologique : Appréhension des méthodes liées à la démarche d'étude (=enquête) en santé et sociale et à la mise en œuvre de projet d'action.



La biologie et physiopathologie humaines (5h) :

Apport de connaissances permettant de comprendre l'organisation générale de l'être humain et d'appréhender son fonctionnement :

Motricité de l'organisme : appareil locomoteur et ses affections.

Fonctions de nutrition : fonctions digestives, respiratoires et circulatoires ainsi que quelques dysfonctionnements (déséquilibres alimentaires, asthme, pathologies cardiovasculaires, ...).

Transmission de la vie et hérédité : étude des caractères héréditaires et des mécanismes assurant leur transmission.

Défense de l'organisme : mécanismes immunitaires mis en œuvre par l'organisme. (épidémie, accès aux médicaments, vaccination ...).

Fonctionnement intégré et Homéostasie: organisation hiérarchisée de l'organisme, son fonctionnement et la nécessité de régulation.



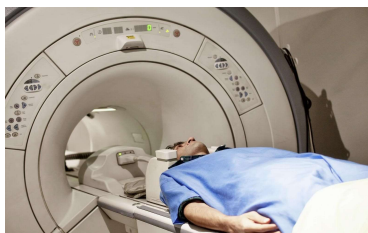
La physique et chimie pour la santé (3h) :

3 thèmes sont abordés :

prévenir et sécuriser sur les produits phytosanitaires, les cosmétiques et les médicaments.

analyser et diagnostiquer avec l'aide d'examens complémentaires prenant appui sur les traitements médicamenteux, les appareillages ou les interventions chirurgicales.

faire des choix autonomes et responsables : en tant que consommateur, il va s'agir d'adopter une posture responsable face au progrès de la physique, de la chimie et de la biologie.



Deux enseignements de spécialités en classe de Tale :

Les Sciences et Techniques sanitaires et sociales (8h)

La chimie-biologie et physiopathologie humaines (8h = 3h +5h)